COMMUNE MUNICIPALE D'ORVIN

Plan d'Aménagement Local PAL

PLAN DES INVENTAIRES

PÉRIMÈTRES DES INVENTAIRES PROTÉGÉS PAR LE DROIT SUPÉRIEUR

OBJETS PROTÉGÉS PAR LE DROIT SUPÉRIEUR

Plan à valeur indicative, version pour examen préalable

Echelle : 1 : 5'000
Format: 1850 x 841 mm
Date: 15.12.2022
Dessin: AB

Légende

Zones et objets protégés en vertu du droit supérieur: à titre indicatif

- Réserve naturelle cantonale
- Prairie et pâturage sec d'importance nationale
- Terrain sec cantonal
- Zone humide cantonale
- Herbage extensif mesure de compensation de l'amélioration foncière AF
- Haie
- Bosquet
- Berge boisée
- Végétation riveraine
- Plan d'eau (étang, mare)
- Source
- Objet géologique protégé (bloc erratique)
- Inventaire des objets naturels en forêt
- Pâturage boisé
- Forêt
- Périmètre de protection archéologique

Système de mise en réseau faune

- Axe de liaison national
- Axe de liaison régional

Recensement architectural

- Digne de protection
- Digne de conservation

Périmètres avec plans spéciaux

- Plan de quartier PQ carrière "Tscharner 2013"
- Mesure de compensation de la carrière La Tscharner
- Zone de calme de la carrière La Tscharner
- Plan de gestion intégrée PGI de la Métairie d'Evilard
- Plan de gestion intégrée PGI des Voigières
- Plan de gestion intégrée PGI du Jorat (en cours d'élaboration)

Réserves forestières

- Chasseral-Nord (à interventions patielles)
- Les Roches d'Orvin (totale)

Indications

- Zone à bâtir
- Parcellaire
- Estivage
- Chemin pédestre
- Itinéraire cyclable
- Voie de communication historique d'importance régionale
- Voie de communication historique d'importance locale
- Limite communale

